



Conseil de sécurité

Distr. générale
28 novembre 2025
Français
Original : anglais

Activités du Bureau des Nations Unies pour l'Afrique de l'Ouest et le Sahel

Rapport du Secrétaire général

I. Introduction

1. Le présent rapport couvre la période du 1^{er} août au 28 novembre 2025. Il contient un récapitulatif de l'évolution de la situation et des tendances observées en Afrique de l'Ouest et au Sahel, ainsi que des activités menées par le Bureau des Nations Unies pour l'Afrique de l'Ouest et le Sahel (UNOWAS). Y sont également présentées les avancées relatives à l'application de la stratégie intégrée des Nations Unies pour le Sahel et des informations actualisées sur la situation qui règne dans la région du bassin du lac Tchad, en application de la résolution [2349 \(2017\)](#) du Conseil de sécurité.

II. Évolution de la situation et tendances observées en Afrique de l'Ouest et au Sahel

2. Au cours de la période couverte par le présent rapport, plusieurs pays d'Afrique de l'Ouest et du Sahel ont organisé des élections, avancé dans les préparatifs des scrutins à venir, participé à des dialogues politiques nationaux ou entrepris une réforme institutionnelle. La Côte d'Ivoire et la Guinée-Bissau ont tenu des élections le 25 octobre et le 23 novembre, respectivement, et les autorités de transition en Guinée ont annoncé que des élections présidentielles se tiendraient le 28 décembre, à la suite du référendum constitutionnel de septembre 2025. Les préparatifs des élections de 2026 se sont poursuivis au Bénin et en Gambie. Le Libéria et le Sénégal ont fait avancer les réformes en matière de lutte contre la corruption et de transparence, et la Mauritanie et le Sénégal ont encouragé des dialogues politiques inclusifs. Des progrès notables sont à noter dans le domaine de la jeunesse, de la paix et de la sécurité : le Libéria a adopté son premier plan d'action national et le Bénin, le Burkina Faso, le Ghana, la Guinée, le Mali et le Sénégal ont progressé dans l'élaboration de leurs. La participation des jeunes aux initiatives locales de consolidation de la paix s'est intensifiée, en particulier au Mali et au Niger.

3. La situation en matière de sécurité est restée fragile. Les activités des groupes terroristes et armés ont persisté dans le bassin du lac Tchad, le Sahel central et les zones frontalières avec les États côtiers, en particulier le Bénin, la Côte d'Ivoire, le Ghana et le Togo, perturbant les services essentiels, les activités économiques et



l'accès à l'aide humanitaire. Selon les estimations, 6,9 millions de personnes dans le Sahel central ont besoin d'une aide d'urgence, dans un contexte de violence persistante et de financement limité de l'action humanitaire, seuls 23 % des 3,1 milliards de dollars demandés par l'ONU ayant été versés à ce jour. Les catastrophes liées au climat, notamment les inondations à Cabo Verde, en Guinée et au Nigéria, ont entraîné de nouveaux déplacements de populations, endommagé des infrastructures et perturbé les moyens de subsistance. Les libertés civiques et médiatiques sont restées limitées dans plusieurs pays, et des violations des droits humains ont continué d'être signalées.

4. Malgré une croissance macroéconomique régulière, la pauvreté généralisée et l'augmentation du coût de la vie ont continué à peser sur les populations vulnérables. Le coût élevé du service de la dette a réduit la marge de manœuvre budgétaire pour la protection sociale, la santé et l'éducation, ce qui a accru la fragilité socioéconomique et creusé les inégalités dans toute la région.

5. La Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) et la Confédération des États du Sahel ont intensifié leur engagement en faveur de la coopération régionale en matière de sécurité. La CEDEAO a poursuivi son action diplomatique pour rétablir la confiance avec la Confédération, y compris grâce aux activités de sensibilisation menées par le Président de la Conférence des chefs d'État et de gouvernement des États membres de la CEDEAO pour promouvoir la solidarité, la paix et la stabilité à l'échelle de la région en encourageant le renforcement de la coopération économique et en matière de sécurité. Elle a également fait progresser ses consultations sur l'avenir de l'intégration régionale en amont de son sommet spécial, en vue d'adapter ses structures institutionnelles à un contexte régional et géopolitique en évolution. Parallèlement, la Confédération a continué à progresser dans l'élaboration de ses initiatives conjointes en matière de sécurité.

A. Politique et gouvernance

6. L'évolution politique a été marquée par les processus électoraux, les transitions en cours, les réformes institutionnelles et les efforts faits pour renforcer la gouvernance. En dépit des progrès réalisés, les tensions politiques liées à l'éligibilité des candidats et aux restrictions de l'espace civique ont persisté, ce qui a mis à l'épreuve la résilience démocratique dans plusieurs contextes.

7. La Côte d'Ivoire a organisé des élections présidentielles le 25 octobre, dans un climat de tensions accrues après que le Conseil constitutionnel a validé seulement 5 des 60 candidats en lice, dont 2 femmes, le 8 septembre. L'exclusion de grandes figures de l'opposition, dont l'ancien Président, Laurent Gbagbo, et Tidjane Thiam et Pascal Affi N'Guessan, a suscité des inquiétudes quant à l'inclusivité des opérations électORALES et déclenché des manifestations qui ont fait 11 morts et 71 blessés et donné lieu à 1 658 arrestations. Le 4 novembre, le Conseil constitutionnel a confirmé les résultats provisoires du 27 octobre, déclarant Alassane Ouattara vainqueur avec 89,77 % des voix et un taux de participation de 50,1 %. L'opposition et certaines organisations de la société civile ont dénoncé cette élection en la qualifiant de partielle. Entre-temps, les préparatifs des élections législatives prévues pour le 27 décembre ont commencé.

8. En Guinée, le référendum constitutionnel a eu lieu le 21 septembre. Le 26 septembre, la Cour constitutionnelle a annoncé un taux d'approbation de 89 % et un taux de participation de 86 %, bien que les partis d'opposition aient rejeté les résultats en invoquant des restrictions aux libertés politiques et médiatiques. Le 27 septembre, le Président de la transition, Mamadi Doumbouya, a fixé l'élection présidentielle au 28 décembre 2025 par décret. Le même jour, l'organe législatif de transition, le

Conseil national de transition, a adopté un nouveau code électoral établissant trois nouvelles institutions chargées de la gestion et du contrôle des élections. Le Conseil a déclaré que ce code visait à améliorer la représentativité, mais des critiques ont affirmé qu'il renforcerait le contrôle de l'exécutif sur le processus électoral. Le 12 novembre, la Cour suprême a validé 9 des 51 candidatures à l'élection présidentielle, dont celle du Président de la transition, confirmant ainsi la liste provisoire annoncée le 8 novembre.

9. En Guinée-Bissau, les préparatifs des élections présidentielles et législatives du 23 novembre se sont poursuivis pacifiquement. Il s'agit de la première élection présidentielle depuis la clôture du Bureau intégré des Nations Unies pour la consolidation de la paix en Guinée-Bissau (BINUGBIS) en 2020, et des premières élections générales entièrement financées par le budget national, pour un montant d'environ 7,5 millions de dollars. Le 7 août, le Président Umaro Sissoco Embaló, a démis de ses fonctions le Premier Ministre, Rui Duarte Barros, et a nommé à sa place Braima Camará. Le 17 octobre, la Cour suprême de justice a validé 12 candidatures à la présidence, dont celles du Président sortant et de l'ancien Président, José Mario Vaz. L'exclusion, pour des raisons de procédure, de la principale coalition d'opposition, Plataforma da Aliança Inclusiva, et de son candidat à la présidence, Domingos Simões Pereira, a toutefois suscité des inquiétudes quant à l'inclusivité et à la crédibilité du processus.

10. Les préparatifs des élections qui se tiendront au Bénin et en Gambie en 2026 ont influencé l'évolution de la situation politique dans les deux pays. Au Bénin, les partis d'opposition et certaines organisations de la société civile ont continué à remettre en cause l'inclusivité et la représentativité du processus électoral. Le 27 octobre, la Cour constitutionnelle a validé seulement deux listes présidentielles pour l'élection prévue le 12 avril 2026, invalidant la candidature du principal parti d'opposition, Les Démocrates, au motif qu'il n'avait pas obtenu les 28 parrainages requis. Pour les élections municipales prévues le 11 janvier 2026, la Commission électorale nationale a approuvé, le 17 novembre, la coalition au pouvoir et les listes du parti Forces Cauris pour un Bénin émergent mais a rejeté la liste du parti Les Démocrates au motif que le dossier de candidature était incomplet, suite à une décision de la Cour suprême prononçant la disqualification le 14 novembre. En Gambie, le 10 septembre, le Parti démocratique uni, parti d'opposition, a désigné son leader, Ousainou Darboe, comme candidat à la présidence, provoquant la démission de prétendants à l'investiture plus jeunes. Le 29 septembre, le Parlement a adopté un code électoral révisé qui exclut le vote de la diaspora, malgré un arrêt de la Cour suprême confirmant ce droit.

11. Les membres de la Confédération des États du Sahel ont privilégié les réformes institutionnelles nationales. Du 10 au 12 septembre, le Ministère de l'administration territoriale et de la mobilité du Burkina Faso a tenu des consultations sur le renforcement des services décentralisés. Le 28 octobre, l'organe délibérant de transition du Burkina Faso a adopté à l'unanimité un projet de loi portant dissolution de la Commission électorale nationale indépendante et confiant la gestion des élections au Ministère de l'administration territoriale. Le Conseil de transition a adopté une Charte nationale pour la paix et la réconciliation nationale, à la suite du dialogue intramalien d'avril 2024 et de la dénonciation de l'Accord pour la paix et la réconciliation au Mali. Au Niger, le 15 octobre, le Président de la transition, le général Abdourahamane Tiani, a réorganisé les institutions judiciaires et nommé des responsables au sein de la Haute Cour d'État, des cours d'appel régionales et des unités judiciaires spécialisées. Pendant ce temps, l'activité politique est restée suspendue au Mali, au Burkina Faso et au Niger.

12. Collectivement, la Confédération a fait progresser l'opérationnalisation des structures communes. Le 19 septembre, les présidents des organes législatifs et

consultatifs de transition du Burkina Faso, du Mali et du Niger ont présenté des propositions concernant la tenue de réunions institutionnelles conjointes. Le 22 septembre, la Confédération a annoncé son retrait collectif du Statut de Rome de la Cour pénale internationale, invoquant son attachement à des mécanismes de justice endogènes et critiquant la Cour en la qualifiant d'« exemple mondial de justice sélective ».

13. Les tensions bilatérales ont persisté entre l'Algérie et le Mali. Le 16 septembre, le Mali a déposé une plainte contre l'Algérie devant la Cour internationale de Justice, alléguant l'agression et des violations du droit international. Le 19 septembre, l'Algérie a rejeté la compétence de la Cour, ce qui a entraîné la clôture de l'affaire conformément aux règles de procédure. Les autorités de transition du Mali ont pris acte de la position de l'Algérie rejetant la compétence de la Cour internationale de Justice dans un communiqué en date du 25 septembre. Le regain de tensions entre la Guinée et la Sierra Leone au sujet de la zone frontalière de Yenga a incité la CEDEAO à déployer une mission d'enquête en Sierra Leone du 26 au 29 août, conduisant à des consultations axées sur la démilitarisation, la coopération transfrontalière et la médiation régionale.

14. Les efforts pour rétablir le dialogue avec la Confédération se sont poursuivis. Le 22 septembre, le Président de la Commission de l'Union africaine, Mahmoud Ali Youssouf, a rencontré les Ministres des affaires étrangères de la transition du Burkina Faso, du Mali et du Niger en marge de l'Assemblée générale des Nations Unies, et a exhorté à la coopération avec les institutions régionales, mettant en garde contre l'isolement. Le Conseil de paix et de sécurité de l'Union africaine a décidé, lors de sa réunion au niveau ministériel tenue le 30 septembre, de mettre en place une force opérationnelle pour aider les pays du Sahel à lutter contre le terrorisme. Du 4 au 6 novembre, la Commission de l'Union africaine, en collaboration avec le bureau de l'envoyé spécial du Président du Ghana auprès de la Confédération, a organisé à Accra une réunion de coordination technique sur la mise en place d'une plateforme inclusive propice à des efforts concertés entre l'Union africaine et le Burkina Faso, la Guinée, le Mali ainsi que le Niger.

15. Entre le 8 août et le 9 novembre, le Président de l'Autorité de la CEDEAO, le Président de la Sierra Leone, Julius Maada Bio, s'est rendu au Burkina Faso, à Cabo Verde, en Côte d'Ivoire, au Ghana, en Guinée-Bissau, au Nigéria, au Sénégal, en Gambie et au Togo pour préconiser la solidarité et réaffirmer l'engagement de la CEDEAO en faveur d'un dialogue inclusif avec la Confédération. Lors de sa visite au Burkina Faso le 16 septembre, première visite d'un chef d'État de la CEDEAO dans ce pays depuis qu'il s'est retiré de l'organisation sous-régionale, le Président de la Conférence des chefs d'État et de gouvernement des États membres de la CEDEAO a plaidé pour un engagement constructif afin de rétablir la confiance et de promouvoir la coopération régionale en matière de sécurité, s'agissant notamment de la lutte contre le terrorisme. Le 6 octobre, la troisième session du Conseil des ministres statutaire de l'Union économique et monétaire ouest-africaine qui s'est tenue à Dakar a désigné le Ministre de l'économie et des finances de la transition du Burkina Faso comme Président du Conseil pour un mandat de deux ans. En outre, le 18 novembre 2025, la Sierra Leone, en sa qualité de Présidente du Conseil de sécurité, a organisé une réunion dont le thème s'intitulait « Renforcer la coopération régionale en matière de lutte contre le terrorisme en Afrique de l'Ouest et au Sahel », sous l'égide du Président Julius Maada Bio.

16. Plusieurs pays ont mis en place des réformes constitutionnelles et institutionnelles. Au Nigéria, à la suite des consultations nationales organisées en juillet, la Commission de révision de la Constitution de l'Assemblée nationale a tenu une audition publique le 22 septembre au sujet de propositions clés concernant l'autonomie de l'administration locale, le maintien de l'ordre au niveau de l'État, la

réforme électorale et l'inclusion des questions de genre et de handicap. Au Togo, la formation le 8 octobre d'un Gouvernement composé de 27 membres a marqué l'achèvement de la transition vers un système parlementaire sous la Cinquième république.

17. Les efforts en matière de gouvernance et de lutte contre la corruption ont pris de l'ampleur dans certains pays. Au Libéria, le Président, Joseph Boakai, s'est engagé à renforcer les mesures de lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme lors d'une visite que le Directeur général du Groupe intergouvernemental d'action contre le blanchiment d'argent en Afrique de l'Ouest a effectuée du 11 au 13 août. Au Sénégal, le Parlement a adopté, le 25 août, une nouvelle législation destinée à restructurer l'Office national de lutte contre la corruption, à renforcer les déclarations de patrimoine et à protéger les lanceurs d'alerte. En Gambie, entre juillet et septembre, des manifestations menées par des jeunes pour répondre à des griefs économiques et à des allégations de corruption liées à la vente des biens de l'ancien Président, Yahya Jammeh, ont mis en évidence l'exigence persistante de la population quant au respect du principe de responsabilité. Alors que des informations font état d'interventions musclées de la police, le Président, Adama Barrow, a réaffirmé le droit des citoyens à manifester pacifiquement, tout en appelant à la retenue. Les enquêtes lancées en mai par une commission parlementaire spéciale et le Bureau national de l'audit sur les allégations de corruption concernant la vente et la cession par le Gouvernement des biens de l'ancien Président Jammeh sont toujours en cours.

18. Les efforts visant à promouvoir le dialogue politique et la cohésion nationale se sont poursuivis dans plusieurs pays. En Sierra Leone, le Gouvernement et le principal parti d'opposition, All People's Congress, ont continué à mettre en œuvre les recommandations du comité interpartis chargé de l'examen des systèmes électoraux et des organismes de gestion. En Mauritanie, le 13 octobre, le Président, Mohamed Cheikh El Ghazouani, a reçu du coordinateur Moussa Fall le rapport sur les préparatifs du dialogue national, marquant la conclusion de la première phase du dialogue. Le 18 septembre, un remaniement du Gouvernement a permis d'accroître la représentation des femmes et des communautés marginalisées à des postes clés.

B. Situation sur le plan de la sécurité

19. Au cours de la période considérée, la situation en matière de sécurité dans la région s'est encore détériorée, marquée par la persistance de l'activité terroriste, de la violence intercommunautaire et de la criminalité transnationale. Jama'a Nusrat ul-Islam wa al-Muslimin (JNIM), « Province du Sahel de l'État islamique », « Province d'Afrique de l'Ouest de l'État islamique » (ISWAP) et Jama'atu Ahlis Sunna Lidda'Awati Wal-Jihad (également connu sous le nom de Boko Haram), ont étendu leur présence et intensifié leurs attaques dans tout le Sahel central et dans les États côtiers voisins. Les gouvernements ont intensifié les ripostes militaires pour rétablir l'autorité de l'État, et les partenaires régionaux ont redoublé d'efforts pour renforcer la coordination face aux menaces transnationales.

20. Au Burkina Faso, les groupes terroristes ont eu de plus en plus recours à des drones pour mener des attaques dans les régions du nord et de l'est. Le 12 août, des éléments armés non identifiés ont largué des engins explosifs improvisés à partir d'un aéronef sans pilote sur un hélicoptère affrété par le Programme alimentaire mondial à Solle, dans la région du Nord, blessant quatre personnes. Le 17 août, six engins explosifs largués par des drones ont visé un détachement de l'armée au même endroit. Le 18 septembre, JNIM a attaqué trois installations militaires à Djibo, dans la province de Soum, tuant huit soldats originaires du Burkina Faso. Le 20 septembre, les Forces armées nationales ont repoussé un assaut de grande envergure contre une base militaire à Foutouri, dans la région de l'Est, et auraient tué 100 assaillants.

21. Au Mali, JNIM et des groupes qui lui sont affiliés ont maintenu la dynamique opérationnelle. Le 19 août, JNIM a attaqué une base de l'armée malienne à Farabougou, dans la région de Ségou, tuant 10 soldats et assiégeant la ville. Le 22 août, les Forces armées maliennes ont repris le contrôle de Farabougou. Le même jour, le Conseil des ministres a réaffecté à la lutte contre le terrorisme 135 millions de dollars auparavant alloués aux élections. En outre, les forces de sécurité ont lancé d'importantes opérations antiterroristes dans les régions occidentales de Kayes, Nioro-du-Sahel et Ségou. Elles ont également fourni des escortes à des camions-citernes et à des convois de carburant le long des principaux couloirs de transport entre Abidjan, Bamako et Dakar, pour faire parade au blocus économique imposé par JNIM depuis le 3 septembre. En dépit de ces efforts, JNIM a continué de lancer des attaques contre des installations militaires et des véhicules de ravitaillement sur les itinéraires stratégiques reliant le Mali à la Côte d'Ivoire, à la Mauritanie et au Sénégal. Entre le 13 et le 14 septembre, JNIM a attaqué une soixantaine de camions-citernes sur les axes Diédiéni-Kolokani et Kayes-Nioro-du-Sahel. Le 17 octobre, il a détruit des dizaines de camions-citernes dans la région de Sikasso et désorganisé des voies de ravitaillement cruciales. Cela a eu des répercussions négatives sur l'économie et la population et a poussé le Gouvernement à fermer les écoles et les universités du 27 octobre au 9 novembre.

22. Au Niger, la situation de sécurité est restée tendue, notamment dans la région de Tillabéri. Le 4 août, l'initiative « Garkuwar Kassa » (« Les boucliers de la patrie »), soutenue par le Gouvernement, a été lancée pour mobiliser le soutien des civils contre la criminalité urbaine et renforcer la participation de la communauté à la sécurité publique. Le 10 août, toutefois, 14 soldats auraient été tués dans une embuscade. Le 12 août, plus de 500 habitants, principalement des femmes et des enfants, ont fui Aderboukan (région de Tahoua) pour Affala (région de Tillabéri) après que des groupes armés ont menacé d'imposer une zakat forcée. Le 14 août, des terroristes présumés ont attaqué un camion de passagers à Mehanna (région de Tillabéri), tuant 21 civils. Le 15 août, les Forces de défense et de sécurité auraient tué un chef important de Boko Haram, Ibrahim Mahamadou, dans l'île de Shilawa (région de Diffa). Les attaques ultérieures des 12 et 15 septembre à Tillabéri ont fait au moins 42 morts, dont 20 soldats.

23. Les pays côtiers bordant le Sahel central sont confrontés à des menaces croissantes de débordement. Le 1^{er} août, le Sénégal a déployé de nouvelles unités opérationnelles à Kédougou, Saraya et Tambacounda pour renforcer la sécurité le long de ses frontières avec le Mali. Au Bénin, le 10 septembre, environ 200 assaillants armés, apparemment venus du Nigéria voisin, ont attaqué le village de Kalalé (Département du Borgou), tendu une embuscade aux soldats d'une base voisine et pris pour cible le commissariat de police local. Selon les autorités ecclésiastiques locales, il n'a été fait état d'aucune victime mais six habitants ont été enlevés et sont toujours portés disparus. Le 5 octobre, une autre attaque contre un commissariat de police, à Ségbana, près de la frontière nigériane, a causé la mort de plusieurs agents originaires du Bénin.

24. Les incidents de sécurité se sont également multipliés dans la zone des trois frontières entre le Burkina Faso, la Côte d'Ivoire et le Ghana. Le 24 août, les autorités du Burkina Faso ont arrêté six fonctionnaires ivoiriens de la Direction d'aide et d'assistance aux réfugiés et apatrides accusés d'espionnage dans la région de Tougbou (Département de Téhini). Le lendemain, des hommes armés non identifiés ont tué quatre civils à Difita (Téhini). Le 24 août également, au Ghana, des conflits fonciers et des affrontements ethniques à Gbinyiri, dans le district de Sawla-Tuna-Kalba, ont causé le déplacement d'environ 14 000 personnes qui ont fui vers le Département de Bounkani, en Côte d'Ivoire, et vers le Burkina Faso. Depuis, 12 500 de ces personnes sont rentrées chez elles, et 1 500 sont restées à Bounkani. Le 14 septembre, des

tensions ont éclaté à Hameli, près de la frontière avec le Burkina Faso, à la suite d'informations faisant état de l'enlèvement d'un militant politique burkinabé. Des manifestants ont attaqué des postes frontière et ont accusé des éléments des Volontaires pour la Défense de la Patrie (VDP) d'avoir enlevé un réfugié originaire du Burkina Faso sur le sol ghanéen.

25. Au Nigéria, l'activité terroriste a persisté dans le nord-est et le nord-ouest, parallèlement à des conflits récurrents liés aux ressources dans d'autres régions, ce qui a mis en évidence la nature multiforme de l'insécurité dans le pays. Le 19 août, des assaillants ont attaqué une mosquée à Unguwan Mantau, dans l'État de Katsina, tuant 32 fidèles. Le 5 septembre, des terroristes ont attaqué le village de Darajamal dans l'État de Borno, tuant 63 personnes, dont 5 soldats et 58 civils. Au cours de la même période, des hommes armés ont attaqué Oke-Ode, dans l'État de Kwara, tuant 12 gardes forestiers. Les Forces armées nigériennes ont mené des frappes aériennes dans les États de Borno et de Yobe le 23 août et le 18 septembre, neutralisant respectivement 35 et 25 terroristes présumés. Le 31 août, elles ont annoncé la libération de 117 otages et l'arrestation de 150 militants présumés au cours d'opérations menées dans le nord-est et le nord-ouest. Le 17 novembre, 25 filles ont été enlevées à la Government Girls' Comprehensive Secondary School (GGCSS) à Maga, dans la zone d'administration locale de Danko Wasagu (État de Kebbi), à la frontière du département de l'Alibori au Bénin. L'État de Borno a été le théâtre de plusieurs attaques, dont l'enlèvement et l'assassinat d'un général de brigade le 17 novembre.

26. Les affrontements entre agriculteurs et éleveurs ont continué à alimenter l'insécurité, en particulier dans l'État de Benue, où des violences récurrentes du 23 au 28 août ont fait 14 morts et 14 blessés. Le 8 octobre, l'Agence de gestion des urgences de l'État de Benue a signalé que 17 des 23 zones d'administration locale de l'État devaient faire face à des attaques menées par des éleveurs, qui avaient entraîné le déplacement d'un grand nombre de civils ou les avaient plongés dans une situation de détresse financière, et avaient désorganisé les économies locales et aggravé la crise de la sécurité alimentaire au Nigéria. En réponse, le Ministère fédéral du développement de l'élevage a introduit en octobre des mesures visant à moderniser le secteur de l'élevage, à réduire les pâturages ouverts et à neutraliser les conflits avec les communautés agricoles.

27. La criminalité organisée transnationale est restée une préoccupation majeure. Partout dans la région, les autorités ont signalé d'importantes saisies de stupéfiants, ce qui montre que l'Afrique de l'Ouest reste une plaque tournante pour les réseaux de trafic de drogues illicites. Le 15 août, les autorités de transition guinéennes ont arrêté 28 suspects et saisi 106 kg de cannabis. Le 22 août, les autorités ghanéennes ont détruit 6 513 kg de cannabis, 1,5 kg de cocaïne et près de 6 millions de capsules de tramadol, d'« ecstasy » et d'autres substances, d'une valeur de près d'un million de dollars. Le 22 septembre, dans le cadre de l'opération Corymbe menée dans le golfe de Guinée, deux bâtiments de la Marine nationale française ont intercepté un navire de pêche non immatriculé au large de l'Afrique de l'Ouest et saisi 9,6 tonnes de cocaïne, d'une valeur d'environ 600 millions de dollars. Le 24 septembre, les autorités sénégalaises ont fait part de la saisie de plus de 306 kg de cocaïne lors d'opérations menées sur cinq jours, notamment près de la frontière malienne et à l'aéroport international de Dakar, d'une valeur marchande estimée à plus de 50 millions de dollars.

28. La sécurité maritime dans le golfe de Guinée a continué à montrer des signes d'amélioration, bien que la faiblesse de la coordination et de l'échange d'informations entre les forces navales régionales et les acteurs civils ait entravé les capacités de dissuasion et de riposte. Une seule tentative d'acte de piraterie a été signalée au cours

de la période considérée, le 28 août, lorsque des pirates ont tenté en vain d'arrassembler un navire-citerne pour produits chimiques battant pavillon maltais au large de Lomé.

29. Dans ce contexte, des initiatives régionales et continentales visant à promouvoir et renforcer la coopération en matière de sécurité collective ont été lancées. La Vice-Secrétaire générale a participé au sommet inaugural des chefs d'état-major africains organisé à Abuja du 25 au 27 août, et a insisté sur la nécessité de s'attaquer aux causes profondes des conflits et de l'insécurité en demandant que soit menée une action de riposte unie et décisive. Les participants au sommet se sont efforcés de resserrer la coopération militaire, notamment en matière de lutte contre le terrorisme et de solutions intégrées permettant de remédier aux vulnérabilités structurelles, en mettant l'accent sur l'éducation et l'investissement dans le capital humain. Le 29 août, les ministres des finances et de la défense de la CEDEAO ont examiné les possibilités de financement relatives à l'activation de la force régionale de lutte contre le terrorisme, suite à une réunion d'experts qui s'est tenue les 27 et 28 août également à Abuja. Les 3 et 4 septembre, le Centre national de lutte contre le terrorisme du Nigéria et la Commission de la CEDEAO ont organisé une conférence régionale destinée à encourager des ripostes coordonnées face à la menace croissante du terrorisme et de l'extrémisme violent dans la région. Le 30 septembre, une réunion ministérielle du Conseil de paix et de sécurité de l'Union africaine consacrée à la détérioration des conditions de sécurité et à l'escalade de la crise humanitaire au Sahel a été organisée pour demander des transitions inclusives et à une coopération plus grande en matière de lutte contre le terrorisme, de réforme de la gouvernance et de résilience des communautés.

C. Contexte socioéconomique

30. Au cours de la période considérée, l'Afrique de l'Ouest et le Sahel ont fait preuve d'une résilience économique générale, malgré l'inflation, la marge de manœuvre budgétaire limitée et les effets de l'insécurité et des chocs climatiques. Toutefois, le coût élevé du service de la dette et la volatilité des prix des produits de base ont continué à limiter les dépenses publiques et à exposer les populations vulnérables à des difficultés socioéconomiques.

31. Selon le Département des affaires économiques et sociales, la croissance du produit intérieur brut (PIB) de l'Afrique de l'Ouest en 2024 était de 3,6 %, et elle devrait atteindre 4,1 % et 4,3 % en 2025 et en 2026, respectivement, selon les projections. La croissance provient des secteurs minier, manufacturier et agricole. Le Niger, qui a enregistré le taux de croissance le plus élevé de la région (10,3 %) en 2024, devrait connaître une croissance modérée en 2025, à mesure que les investissements dans le secteur extractif se stabilisent. La Côte d'Ivoire reste en tête des marchés de l'Union économique et monétaire ouest-africaine, bénéficiant de la diversification industrielle et de la confiance des investisseurs. Le Bénin et le Togo ont maintenu des résultats réguliers grâce aux réformes numériques et budgétaires, bien que la croissance du Togo ait légèrement ralenti compte tenu des restrictions budgétaires et de l'incertitude régionale.

32. Cabo Verde a continué à promouvoir le tourisme durable, l'économie bleue, les services numériques et la résilience climatique. La situation macroéconomique du Ghana s'est stabilisée, l'inflation étant tombée à 9,4 % en septembre (son niveau le plus bas depuis décembre 2021), et les projections indiquent une croissance modérée. Le Nigéria a commencé à enregistrer les premiers effets de ses mesures de réforme économique pour 2023, et son PIB devrait croître de 3,2 %. Néanmoins, l'inflation reste élevée (20,1 %) et les prix des denrées alimentaires continuent d'augmenter. Le Gouvernement a accru les investissements dans l'agriculture afin de réduire la dépendance à l'égard des importations et de renforcer la sécurité alimentaire à long

terme. La Guinée, malgré l'optimisme suscité par le projet relatif au gisement de fer du Simandou, a dû composer avec des pressions financières à court terme, notamment une crise de liquidités qui a suscité la frustration de la population.

33. Dans le Sahel central, les pays font état de progrès concernant l'assainissement des finances publiques et les réformes de la gouvernance. L'investissement agricole a été privilégié pour renforcer les systèmes alimentaires, bien que l'insécurité et les risques climatiques restent des enjeux majeurs.

34. Les indicateurs budgétaires et monétaires à l'échelle de la région reflètent à la fois la résilience et la vulnérabilité. L'inflation devrait passer d'une moyenne de 24,2 % en 2024 à 19,2 % d'ici à la fin de 2025, grâce au durcissement de la politique monétaire, à l'amélioration des chaînes d'approvisionnement et aux efforts de stabilisation dans les grandes économies, comme le Nigéria. Le niveau de la dette publique devrait diminuer légèrement, passant de 68,9 % du PIB en 2024 à 66,8 % en 2025, tout en restant supérieur à la moyenne continentale. Le coût du service de la dette étant estimé à 3,7 % du revenu national brut, la marge de manœuvre budgétaire reste limitée, ce qui restreint les dépenses publiques dans des secteurs essentiels tels que la santé, l'éducation et la protection sociale.

35. Les pressions socioéconomiques persistantes ont continué d'entraver les avancées vers la réalisation du Programme de développement durable à l'horizon 2030 en Afrique de l'Ouest. Si la plupart des pays de la sous-région ont obtenu des résultats supérieurs à la moyenne continentale s'agissant des objectifs de développement durable (54 %), aucun n'a atteint le point de référence mondiale fixé à 68,6 %. La diminution de l'apport d'aide, la complexité des régimes tarifaires et la faible mobilisation des recettes nationales menacent d'annuler les gains précédents. La pauvreté multidimensionnelle reste très répandue, exacerbée par l'accès limité aux services essentiels et les perspectives économiques inégales. Dans le même temps, les prix élevés des produits de base continuent de grever les budgets des ménages, en particulier parmi les populations à faible revenu, les personnes déplacées et les populations touchées par des conflits.

D. Situation humanitaire

36. La situation humanitaire en Afrique de l'Ouest et au Sahel est restée désastreuse, en raison de la persistance de l'insécurité, des déplacements de population et des chocs climatiques qui ont continué à mettre à l'épreuve des capacités d'adaptation déjà limitées. Dans les zones touchées par l'insécurité, les femmes, les enfants et les jeunes ont continué à subir de graves violations de leurs droits et atteintes à ces droits, notamment des violences sexuelles et fondées sur le genre, qui restent répandues et exacerbées par les déplacements, les difficultés économiques et l'affaiblissement des systèmes de protection.

37. Les inondations liées aux fortes pluies dues aux changements climatiques et à une gestion inadéquate de l'eau ont gravement perturbé la vie et les moyens de subsistance, et ont endommagé les infrastructures. Selon les estimations, 896 800 personnes sont touchées dans la région, le Nigéria (402 900) enregistrant les chiffres les plus élevés, suivi du Niger (305 300), de Cabo Verde (95 000) et de la Guinée (60 100). Depuis le début de la saison des pluies, il a été fait état d'au moins 448 morts, 1 215 blessés et plus de 140 500 personnes déplacées dans la région. Les inondations ont endommagé ou détruit 75 050 habitations et désorganisé le fonctionnement de 10 centres de santé et de 45 écoles.

38. Au 3 septembre, selon le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés, plus de 5,2 millions de personnes étaient déplacées au Burkina Faso, au Mali, au Niger et au Nigéria (chiffres inchangés par rapport à ceux de la période

précédente). Ces pays accueillaient également 781 700 réfugiés et demandeurs d'asile, contre 755 000 environ au cours de la période précédente. La Mauritanie accueillait 176 798 personnes, et le Bénin, la Côte d'Ivoire, le Ghana et le Togo 177 146 personnes. L'accès aux services de base reste critique, en particulier pour les personnes les plus vulnérables.

39. L'accès à l'aide humanitaire est resté très limité, principalement au Sahel, en raison de l'insécurité et des restrictions de mouvement imposées aux travailleurs humanitaires. Cette situation a compromis l'acheminement de l'aide destinée aux populations touchées. Les déficits de financement ont encore affaibli la capacité de réaction. Au 3 novembre, seuls 23 % de l'appel humanitaire des Nations Unies, d'un montant de 3,1 milliards de dollars, nécessaire pour venir en aide à 6,9 millions de personnes au Burkina Faso, au Mali, au Niger et au Nigéria, avaient été reçus, laissant des millions de personnes privées du soutien dont elles ont besoin.

E. Droits humains

40. La situation des droits humains dans plusieurs pays de la région est restée préoccupante, marquée par des restrictions de l'espace civique, des obstacles à l'indépendance du pouvoir judiciaire et des violations persistantes des libertés fondamentales. Les mesures judiciaires et en matière de sécurité visant les acteurs politiques et de la société civile ont déclenché un débat public sur les garanties de procédure et la liberté d'expression.

41. Dans de nombreux pays de la région, en particulier dans les contextes électoraux et de transition, les restrictions imposées à l'espace civique se sont intensifiées. En particulier, des personnalités politiques ont fait l'objet d'une exclusion politique, et la liberté d'expression ainsi que l'indépendance de la magistrature ont été considérablement mises à mal. Au Mali, en août, les autorités de transition ont arrêté plusieurs personnalités politiques et des membres des forces de défense et de sécurité, invoquant un présumé complot ourdi pour déstabiliser la transition. Parmi les personnes détenues étaient les anciens premiers ministres Moussa Mara et Choguel Maïga, arrêtés pour « atteinte à la crédibilité de l'État et opposition à l'autorité légitime et pour « malversation, falsification et détournement de fonds publics », respectivement. Le 7 octobre, deux généraux arrêtés dans le cadre de ce complot présumé ont été exclus de l'armée pour une durée indéterminée. Le 27 octobre, M. Mara a été condamné à deux ans de prison, dont un an avec sursis. Des acteurs de la société civile ont fait part de leurs inquiétudes quant au rétrécissement de l'espace accordé à la dissidence politique et quant au recours à des procédures judiciaires pour faire taire les voix de l'opposition.

42. En Guinée, le 22 août, les autorités de transition ont suspendu trois partis d'opposition, invoquant le non-respect des obligations statutaires, et ont sanctionné plusieurs médias accusés de partialité dans leur couverture du référendum constitutionnel. Ces mesures, ainsi que les informations faisant état de restrictions imposées aux rassemblements politiques et d'arrestations de partisans de l'opposition, ont accru les tensions à l'approche du référendum. Le 29 août, la Commission africaine des droits de l'homme et des peuples s'est déclarée préoccupée par la multiplication des violations, notamment par les informations faisant état de détentions arbitraires et de disparitions forcées, et a exhorté les autorités à respecter les droits fondamentaux et la procédure régulière.

43. La liberté d'expression et l'indépendance de la justice ont fait l'objet de pressions dans plusieurs pays. Au Niger, le 7 août, les autorités de transition ont dissous trois syndicats importants des institutions judiciaires, à savoir le Syndicat autonome des magistrats du Niger, le Syndicat des magistrats et le Syndicat des agents

de justice, en invoquant des allégations de manquements et de corruption. Des professionnels du droit et des groupes de la société civile ont condamné cette mesure, estimant qu'elle portait atteinte à l'indépendance de la justice. Le 14 août, les tensions se sont aggravées après la révocation de deux magistrats du Syndicat autonome par le Président, Abdourahmane Tchiani, ce qui a entraîné une grève nationale pour observer une « justice morte » le 15 août. Le 6 septembre, un journaliste de renom a été arrêté, ce qui a suscité l'inquiétude d'acteurs nationaux quant à la liberté des médias.

44. Au Burkina Faso, entre le 10 et le 14 octobre, un avocat et 10 hauts magistrats de la Cour d'appel de Ouagadougou ont été arrêtés par des membres présumés du Conseil national de sécurité, apparemment en représailles à une décision de justice, et emmenés dans un lieu inconnu. Toutefois, ils ont été accusés dans une déclaration du Gouvernement publiée le 13 novembre d'avoir dissimulé et passé sous silence une grave affaire de corruption en 2021.

45. Entre le 13 et le 14 octobre, trois journalistes ont eux aussi été arrêtés pour avoir publié une transcription non autorisée de l'entretien accordé par le Président le 28 septembre. Plus tôt, le 7 octobre, le Ministre de la sécurité a annoncé l'arrestation de huit membres du personnel de l'organisation non gouvernementale internationale Safety Organization (quatre ressortissants étrangers et quatre ressortissants du Burkina Faso), pour espionnage et trahison ; ils ont été libérés le 30 octobre. Le Ministre a affirmé que l'organisation non gouvernementale avait partagé des informations de sécurité sensibles avec des entités étrangères, ce que l'organisation a démenti.

46. Au Sénégal, des groupes de la société civile et des défenseurs des droits humains ont fait part de leurs préoccupations concernant des procédures judiciaires visant des personnes qui auraient diffusé de fausses informations et insulté le chef de l'État, procédures qu'ils considéraient comme des restrictions à la liberté d'expression. En Guinée-Bissau, le 15 août, les autorités ont fermé plusieurs stations de radio étrangères de langue portugaise pour partialité présumée et ont ensuite expulsé du pays leurs représentants.

47. Au Togo, des allégations de recours excessif à la force et d'arrestations arbitraires lors de manifestations de jeunes en juin ont incité le Groupe d'intervention judiciaire SOS-Torture en Afrique à engager des poursuites judiciaires le 8 août à l'encontre du Gouvernement et des responsables de la sécurité. Des groupes de la société civile ont également condamné l'interdiction des manifestations du Mouvement du 6 juin (M66) qui a suivi. En Gambie, entre août et septembre, au moins 19 manifestants ont été arrêtés lors de manifestations pacifiques organisées pour demander au Gouvernement de rendre des comptes. Lors d'un autre incident, le 26 septembre, la mort d'un jeune homme qui aurait été placé en garde à vue a déclenché de violents affrontements entre la police et des jeunes.

F. Questions de genre et questions liées à la jeunesse

48. Les femmes et les filles partout en Afrique de l'Ouest et au Sahel sont toujours confrontées au mariage d'enfants, au mariage forcé et à la violence sexuelle et de connaître des taux élevés d'abandon scolaire, en particulier au Burkina Faso, en Guinée, au Mali et au Niger, où l'insécurité et la pénurie de ressources accentuent leur vulnérabilité. En réponse, le 1^{er} septembre, l'Assemblée législative de transition du Burkina Faso a adopté un code des personnes et de la famille révisé, portant l'âge minimum du mariage à 18 ans, établissant le consentement comme condition légale du mariage et éliminant la discrimination fondée sur le genre en matière de droits successoraux.

49. La participation des jeunes aux processus de paix et aux processus politiques a continué à prendre de l'ampleur dans la région. Le 29 août, le Libéria a lancé son plan d'action national sur la jeunesse et la paix et la sécurité, rejoignant ainsi le Nigéria et la Gambie qui ont adopté des plans d'action nationaux sur la jeunesse et la paix et la sécurité. Le Bénin est en train de finaliser son plan d'action national sur la jeunesse et la paix et la sécurité, et le Burkina Faso, le Ghana, la Guinée, le Mali et le Sénégal ont chacun entamé leur processus. Au Mali et au Niger, les jeunes ont joué un rôle de plus en plus actif dans le dialogue communautaire, la consolidation de la paix et les systèmes d'alerte précoce, comblant souvent des lacunes critiques dans des régions où la présence de l'État est limitée.

III. Activités du Bureau des Nations Unies pour l'Afrique de l'Ouest et le Sahel

A. Bons offices et missions spéciales du Représentant spécial du Secrétaire général pour l'Afrique de l'Ouest et le Sahel

50. Malgré la crise de liquidités qui a entraîné la suspension de certaines activités, le Bureau des Nations Unies pour l'Afrique de l'Ouest et le Sahel est resté ferme dans la mise en œuvre de son mandat. Le Représentant spécial a continué à faire progresser le dialogue et la coopération régionale grâce à ses bons offices, en collaborant avec les principales parties prenantes en Afrique de l'Ouest et au Sahel pour relever les défis persistants liés à la sécurité et à la gouvernance. Tout au long de la période couverte par le rapport, il a réaffirmé la détermination de l'Organisation des Nations Unies à soutenir les mécanismes régionaux et les processus politiques menés au niveau national.

51. En Côte d'Ivoire, le Représentant spécial a poursuivi son engagement auprès de tous les acteurs politiques clés afin de plaider en faveur d'élections pacifiques et ouvertes à tous. Il a effectué deux missions, du 17 au 26 septembre et du 23 au 29 octobre, au cours desquelles il a encouragé le dialogue et la confiance entre les acteurs politiques afin de renforcer la confiance dans le processus électoral et d'atténuer le risque de violence.

52. Pour soutenir les transitions démocratiques et la gouvernance constitutionnelle, le Représentant spécial a participé à la quatrième retraite annuelle des envoyés spéciaux et des hauts représentants, organisée par l'Institut international pour la démocratie et l'assistance électorale à Dakar, du 14 au 16 septembre. À cette occasion, il a souligné l'importance du leadership régional, de la résilience institutionnelle et de la volonté politique pour ce qui est de préserver les normes démocratiques et de gérer des transitions complexes.

53. Afin de renforcer la coopération régionale en matière de sécurité, le Représentant spécial a continué à participer activement à des consultations de haut niveau avec des partenaires régionaux et internationaux. Du 25 au 27 août, il a participé au Sommet des chefs d'état-major africains à Abuja, où il a réaffirmé le rôle central du Nigéria dans la sécurité régionale et a appelé à une solidarité accrue entre les États membres de la CEDEAO et ceux de la Confédération des États du Sahel.

54. Les 3 et 4 septembre, le Représentant spécial s'est adressé à la conférence régionale sur la lutte contre les groupes terroristes émergents, organisée conjointement par le Centre national de lutte contre le terrorisme du Nigéria et la Commission de la CEDEAO à Abuja. Il a exhorté les participants à passer de la rhétorique à l'action unifiée et a souligné la nécessité d'adopter des approches holistiques qui intègrent la sécurité, le dialogue inclusif, la participation des jeunes et

des femmes et le développement durable. Le 8 octobre, lors de la réunion des envoyés spéciaux pour le Sahel à Dakar, coprésidée par le Représentant spécial de l'Union européenne, João Cravinho, et la Représentante spéciale du Danemark, Birgitte Markussen, le Représentant spécial a souligné l'importance d'un soutien international solide, de partenariats plus forts et d'efforts coordonnés en matière de lutte contre le terrorisme.

55. Les 11 et 12 octobre, le Représentant spécial a participé au deuxième Forum de Lomé sur la paix et la sécurité et a fait valoir la nécessité de renforcer la collaboration entre l'Union africaine, la CEDEAO et la Confédération des États du Sahel afin de rendre opérationnelle la résolution [2719 \(2023\)](#) du Conseil de sécurité. Pendant son séjour à Lomé, il a rencontré le Président du Conseil des ministres, Faure Essozimna Gnassingbé, avec lequel il a discuté de la coopération régionale en matière de sécurité, et il a tenu des consultations avec des membres d'une coalition de l'opposition. Du 14 au 16 octobre, lors l'édition 2025 du Challenges Annual Forum à Accra, organisé à l'appui de l'examen de toutes les formes d'opérations de paix des Nations Unies auquel procède actuellement le Secrétaire général, le Représentant spécial a de nouveau plaidé en faveur de la résolution [2719 \(2023\)](#) en tant que cadre pour un engagement véritable dans la lutte contre le terrorisme au Sahel.

B. Renforcement des partenariats régionaux et sous-régionaux de lutte contre les menaces transfrontières et transversales qui pèsent sur la paix et la sécurité en Afrique de l'Ouest et au Sahel

56. Le Bureau des Nations Unies pour l'Afrique de l'Ouest et le Sahel a poursuivi sa collaboration technique avec la CEDEAO et l'Union africaine pour relever les enjeux liés à la démocratie, à la gouvernance et à la stabilité politique. Pour soutenir les initiatives régionales visant à renforcer le lien entre les mécanismes d'alerte et d'intervention rapides, l'UNOWAS a participé à un événement organisé par la Direction de l'alerte précoce de la CEDEAO à Abuja du 17 au 19 septembre, marquant deux décennies de collaboration avec les organisations de la société civile. Les participants ont souligné qu'il importait de renforcer le partenariat entre la CEDEAO et les organisations de la société civile afin d'améliorer les capacités d'alerte précoce et de préserver la sécurité humaine dans la région. Du 24 au 26 septembre, l'UNOWAS a également participé aux consultations régionales de la Commission de la CEDEAO à Accra et à Bissau, en préparation du prochain sommet spécial de la CEDEAO. Les discussions à Accra ont porté sur la démocratie, l'ordre constitutionnel et la bonne gouvernance, tandis que celles de Bissau ont été axées sur la stabilité politique, la paix et la sécurité.

57. Conscient de l'importance croissante de l'intégrité de l'information pour la paix et la cohésion sociale, l'UNOWAS a intensifié son action contre la désinformation et le discours de haine. En collaboration avec le Gouvernement de Cabo Verde, l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO) et d'autres partenaires, il a coorganisé la Conférence régionale sur l'intégrité de l'information en Afrique de l'Ouest et au Sahel, qui s'est tenue à Praia du 3 au 5 septembre. La Conférence a réuni des ministres et des représentants de la Gambie, du Libéria, du Niger et du Nigéria, ainsi que de la Commission de la CEDEAO, des médias, de la société civile et d'organismes de réglementation. Elle s'est conclue par l'adoption du cadre politique de Praia, feuille de route destinée à promouvoir un écosystème de l'information éthique, transparent et fiable.

58. L'UNOWAS a continué à promouvoir le programme sur le climat, la paix et la sécurité en collaboration avec des partenaires régionaux et internationaux. Les 24 et 25 août, il a participé à la troisième réunion du Conseil des ministres de l'aire

protégée transfrontalière de W-Arly-Pendjari, qui s'est tenue à Ouagadougou et a rassemblé des représentants du Bénin, du Burkina Faso et du Niger, ainsi que des partenaires internationaux. Les représentants des trois pays ont approuvé une proposition de dialogue interministériel sur le climat, la paix et la sécurité, sous la direction du Burkina Faso en tant que nouveau Président du Conseil, le dialogue inaugural étant prévu pour le premier trimestre de 2026. Lors de l'atelier de la CEDEAO organisé en amont de la trentième session de la Conférence des Parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques, qui s'est tenu du 23 au 25 septembre à Dakar, l'UNOWAS a souligné qu'il importait d'intégrer des considérations relatives au climat, à la paix et à la sécurité dans les politiques nationales et régionales. En partenariat avec le Programme des Nations Unies pour l'environnement, il a également conduit une évaluation du climat, de la paix et de la sécurité au Nigéria du 5 au 12 novembre, dans le cadre d'une étude plus large sur le golfe de Guinée portant sur 18 pays. La principale conclusion est que les inondations annuelles récurrentes, provoquées par des changements dans les régimes pluviométriques, sont le principal facteur de stress climatique dont les communautés subissent les effets. Ces inondations entraînent de lourdes pertes de biens et de moyens de subsistance, créant un cycle de vulnérabilité qui accroît les tensions sociales, y compris en favorisant l'expansion des réseaux criminels.

59. L'UNOWAS a continué à renforcer ses partenariats stratégiques avec des organisations de la société civile et des groupes de réflexion. Le 15 octobre, il a signé un protocole d'accord avec le Centre international Kofi Annan de formation au maintien de la paix à Accra afin de formaliser la coopération en matière de dialogues régionaux, d'analyse conjointe de la sécurité maritime et climatique, de sécurité régionale, de lutte contre la criminalité transnationale organisée et s'agissant des femmes, des jeunes, de la paix et de la sécurité.

60. Afin de promouvoir une gouvernance coordonnée du secteur de la sécurité, l'UNOWAS a co-organisé à Dakar les 12 et 13 novembre un dialogue de haut niveau sur la réforme et la gouvernance du secteur de la sécurité avec la CEDEAO et l'Union africaine, le Bureau des Nations Unies auprès de l'Union africaine et le Programme des Nations Unies pour le développement. Les participants ont approuvé les recommandations visant à renforcer les approches stratégiques et les partenariats pour la mise en œuvre de cette réforme. L'UNOWAS a également contribué à l'atelier du projet de gouvernance de la paix et de la sécurité de la CEDEAO du 8 au 10 octobre, organisé pour la Commission de la défense et de la sécurité du Parlement sénégalais, où il a présenté son cadre stratégique pour la réforme du secteur de la sécurité et partagé des idées et des pratiques exemplaires issues du terrain. À partir du mois d'août, l'UNOWAS a commencé à présenter au niveau interne les conclusions de son évaluation multipartite d'une décennie de soutien de l'ONU à la réforme du secteur de la sécurité en Côte d'Ivoire, au Burkina Faso, en Gambie et en Guinée.

C. Promotion de la bonne gouvernance, respect de l'état de droit, droits de la personne et transversalisation des questions de genre

61. L'UNOWAS a approfondi sa collaboration avec des organisations de la société civile régionales afin de promouvoir une gouvernance inclusive et la participation véritable des femmes et des jeunes à la prise de décision. Du 11 au 14 août, il a participé à l'atelier de planification stratégique du Réseau Paix et Sécurité pour les Femmes de l'Espace de la Communauté économique des États de l'Ouest à Dakar, qui a examiné les progrès réalisés et défini de nouvelles priorités pour faire progresser le leadership des femmes en matière de paix et de sécurité. La Guinée-Bissau a été élue à la présidence du réseau. Du 26 au 28 août, l'UNOWAS a co-organisé le Forum annuel de la jeunesse à Dakar avec l'Organisation internationale

du Travail, l'Organisation internationale pour les migrations et d'autres partenaires, placé sous le thème « Emploi et éducation en situation d'urgence pour les jeunes femmes et hommes : bâtir une Afrique de l'Ouest et un Sahel pacifiques et sécurisés ». Le Forum a réuni 150 jeunes femmes et hommes leaders en présentiel et près de 500 participants en ligne, originaires de 17 pays. Il a abouti à l'adoption du Pacte de Dakar pour la jeunesse, qui appelle à une action coordonnée et multisectorielle de la part des gouvernements et des institutions régionales afin d'élargir l'accès à l'éducation, à un emploi décent et aux possibilités de leadership pour les jeunes.

62. Le 29 août, la Représentante spéciale adjointe a participé au lancement du Plan d'action national du Libéria pour les jeunes et la paix et la sécurité à Monrovia, saluant l'implication active de la jeunesse libérienne dans son développement et la détermination du Gouvernement à renforcer la participation des jeunes à la consolidation de la paix et à la prévention des conflits. Les 11 et 12 septembre, l'UNOWAS a également participé à un atelier national destiné à élaborer le Plan d'action national Jeunesse, paix et sécurité du Sénégal. Du 13 au 15 octobre, l'UNOWAS, en collaboration avec l'Entité des Nations Unies pour l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes (ONU-Femmes) et la CEDEAO, a organisé un séminaire régional à Abuja pour renforcer les capacités du Réseau ouest-africain des jeunes femmes leaders. Le séminaire a en particulier porté sur la participation politique des femmes, le leadership et l'action de sensibilisation menée en ligne, et a inclus un dialogue de mentorat avec des membres de l'Association des femmes parlementaires de la CEDEAO.

63. Du 3 au 7 novembre, l'UNOWAS et ONU-Femmes, en partenariat avec la Commission de la CEDEAO et avec le concours du projet de soutien de l'Union européenne à la CEDEAO dans les domaines de la paix, de la sécurité et de la gouvernance et de l'équipe de pays des Nations Unies à Cabo Verde, ont organisé l'édition 2025 de la réunion annuelle du Groupe de travail sur les femmes, les jeunes et la paix et la sécurité en Afrique de l'Ouest et au Sahel, à Praia. Cette réunion a rassemblé 70 participants venus de 16 pays pour examiner les avancées réalisées dans la mise en œuvre du programme pour les femmes et la paix et la sécurité, valider les évaluations nationales et régionales, adopter le plan stratégique 2026-2030 et mettre la dernière main aux plans d'action pour 2026. Les discussions ont mis l'accent sur l'appropriation par le pays, le financement durable et le renforcement de la coordination, et se sont conclues par des séances consacrées au renforcement des capacités liées au Cadre continental de résultats et au programme pour les jeunes et la paix et la sécurité.

D. Mise en œuvre de la stratégie intégrée des Nations Unies pour le Sahel

64. Le Bureau du Coordonnateur spécial pour le développement au Sahel, en collaboration avec d'autres partenaires des Nations Unies, a fait progresser la mise en œuvre de la stratégie intégrée des Nations Unies pour le Sahel grâce à des forums de haut niveau, des partenariats stratégiques et des initiatives de mobilisation des ressources.

65. Le 7 août, le Bureau du Coordonnateur spécial pour le développement au Sahel a publié le rapport d'activité annuel sur la stratégie intégrée des Nations Unies pour le Sahel, dans lequel sont présentées les réalisations de 2024 relatives à ses trois piliers stratégiques, à savoir la gouvernance, la résilience et la paix et la sécurité. Le rapport fait valoir l'utilité des approches intégrées et multisectorielles et des actions conjointes de l'ONU et des gouvernements concernant le développement durable et la transformation à long terme. Le 27 août à Niamey, le Gouvernement nigérien de

transition et le système des Nations Unies ont lancé quatre programmes phares conjoints pour 2025-2029, axés sur la gouvernance socioéconomique, la souveraineté alimentaire, l'éducation et l'employabilité des jeunes. Des programmes phares sont en cours au Burkina Faso et au Mali.

66. Le 2 septembre, le Bureau du Coordonnateur spécial pour le développement au Sahel et le Bureau de la coordination des activités de développement ont organisé conjointement une session de haut niveau lors du Forum africain sur les systèmes alimentaires organisé à Diamniadio (Sénégal). Des ministres venus de Guinée, du Mali, du Niger et du Sénégal, ainsi que des responsables de l'ONU et des jeunes entrepreneurs, ont discuté de la promotion des systèmes alimentaires en tant que moteurs de la paix, de la résilience et de la croissance inclusive. La session a mis l'accent sur la nécessité de passer de l'aide à l'investissement, et sur le renforcement de la coopération régionale. Les réunions bilatérales tenues en marge du forum avec les délégations du Sahel central ont renforcé les engagements visant à accélérer la mise en œuvre du programme phare, en particulier au Mali et au Burkina Faso.

67. Le Bureau du Coordonnateur spécial pour le développement au Sahel a intensifié ses efforts de mobilisation des ressources en présentant à la Banque africaine de développement et à la Banque islamique de développement des propositions de projets d'un montant total de 337 millions de dollars, provenant de l'ensemble du continent africain, l'accent étant mis sur l'agriculture résiliente face aux changements climatiques, les systèmes alimentaires et les chaînes de valeur ; l'accès aux énergies renouvelables et les infrastructures climatiquement rationnelles ; l'emploi des jeunes, l'innovation et les écosystèmes d'entrepreneuriat ; l'éducation, le développement numérique et la protection sociale ; la gouvernance, la coopération transfrontalière et la stabilisation. En outre, il a obtenu de nouveaux financements bilatéraux, d'un montant total de 1,9 million de dollars, de la part de l'Italie et de l'Espagne, en faveur d'initiatives concernant l'eau, le climat et l'égalité des genres. Au niveau multilatéral, le Bureau du Coordonnateur spécial a coordonné les soumissions des entités des Nations Unies dans toute l'Afrique à la Facilité d'appui à la transition de la Banque africaine de développement, mobilisant 190 millions de dollars depuis 2023, et a soumis une proposition d'un million de dollars à la Turquie pour soutenir le commerce et la technologie au Sahel. Les 30 et 31 octobre, le Représentant spécial du Secrétaire général pour l'Afrique de l'Ouest et le Sahel et le Coordonnateur spécial pour le développement au Sahel ont assisté à la dix-huitième réunion du Comité directeur de la stratégie intégrée des Nations Unies pour le Sahel qui s'est tenue à Conakry, dont le principal résultat a été le transfert de la supervision de la stratégie au bureau régional de coordination pour l'Afrique et la désignation de championnes et de champions pour améliorer la mise en œuvre de projets phares en faveur des pays du Sahel central. Les participants y ont pris acte des changements mondiaux qui remettent en question la coopération multilatérale et le financement des initiatives de développement et ont lancé un appel en faveur d'une réorganisation du rôle de l'ONU dans un contexte d'insécurité croissante, de recul de la démocratie et de défis économiques.

E. Commission mixte Cameroun-Nigéria

68. La Commission mixte Cameroun-Nigéria a réalisé des progrès notables dans la mise en œuvre de l'arrêt de la Cour internationale de Justice relatif à la frontière terrestre et maritime entre les deux pays. Pour traiter les trois points de désaccord en suspens, la Sous-Commission chargée de la démarcation et le Comité directeur du projet se sont réunis à Genève du 24 août au 1^{er} septembre, et ont bénéficié des bons offices du Représentant spécial. La réunion a permis de résoudre toutes les questions en suspens et de jeter les bases de la phase finale de la construction des bornes de

démarcation le long de la frontière. Les principaux résultats, collectivement appelés « Accord de Genève de 2025 », comprennent un accord sur la ligne de démarcation provisoire et les coordonnées, ainsi que l'approbation du mandat d'une prochaine mission d'évaluation sur le terrain. Les préparatifs de la phase finale de la construction des bornes-frontières, qui doit débuter en janvier 2026, ont également été achevés.

69. Des discussions sont en cours avec les parties afin de garantir le respect des délais convenus, de renforcer l'appropriation par le pays et d'établir des mécanismes de gestion durable des frontières. Pour soutenir la coopération transfrontalière, un document de programme intégré unifié est en cours d'élaboration avec les équipes de pays des Nations Unies au Cameroun et au Nigéria. Ce document guidera les efforts conjoints de mobilisation des ressources et garantira une mise en œuvre cohérente des initiatives transfrontalières de consolidation de la paix et de développement.

IV. Observations et recommandations

70. La détérioration accrue des conditions de sécurité dans le bassin du lac Tchad est très préoccupante. Les groupes terroristes et extrémistes violents continuent de constituer une menace importante pour les États de la région du fait qu'ils élargissent leur champ d'action et utilisent des armes sophistiquées pour désorganiser les services et déstabiliser les économies. Leurs actions, combinées à celles de la criminalité organisée, ont intensifié les déplacements, affaibli l'autorité de l'État et alimenté l'instabilité. Les communautés frontalières deviennent des zones de tension, et des mesures urgentes sont nécessaires pour renforcer la gouvernance transfrontalière, améliorer la participation communautaire et promouvoir la cohésion sociale afin de lutter contre le sentiment de marginalisation qui alimente le recrutement par les groupes terroristes et extrémistes. Je demande également à la Guinée et à la Sierra Leone de trouver une solution pacifique au différend frontalier de Yenga, afin de maintenir la solidarité et la cohésion transfrontalières.

71. La recrudescence des attaques terroristes dans la région, notamment dans l'ouest du Mali, au Nigéria et dans le Complexe W-Arly-Pendjari, qui s'étend sur le Bénin, le Burkina Faso et le Niger, exige une riposte collective et régionale. Dans cet esprit, je salue les efforts conjoints du Bénin, du Burkina Faso et du Niger pour renforcer la coopération transfrontalière entre les États membres afin de rapprocher les points de vue et de trouver de nouvelles manières de parer à ces menaces transnationales communes. J'invite instamment les partenaires régionaux et les États Membres à maintenir cette dynamique et à accélérer leurs efforts pour rendre opérationnels et revitaliser les mécanismes existants, notamment la Force en attente de la CEDEAO afin de contribuer à la lutte contre le terrorisme.

72. Je prends note des élections en Côte d'Ivoire et en Guinée-Bissau. Alors que d'autres pays se préparent aux scrutins à venir, j'exhorté les parties prenantes à privilégier le dialogue inclusif et le règlement pacifique des griefs politiques. Je prends également note de l'engagement de la Guinée à organiser des élections d'ici la fin de 2025 et j'encourage la tenue de scrutins pacifiques, inclusifs et crédibles, avec une large participation des parties prenantes et la confiance du public dans le processus.

73. Je félicite les gouvernements régionaux qui s'emploient à promouvoir le principe de responsabilité et la lutte contre la corruption. Toutefois, les informations faisant état de restrictions accrues imposées aux libertés civiques et aux droits humains dans plusieurs pays sont très inquiétantes. La protection des droits fondamentaux, en particulier la sauvegarde de la liberté de la presse, et la promotion d'une gouvernance inclusive sont des responsabilités essentielles de l'État.

L'Organisation des Nations Unies reste déterminée à aider les autorités nationales à renforcer la confiance du public et la cohésion sociale. Je renouvelle mon appel à la Gambie pour qu'elle accélère la mise en œuvre des recommandations de la Commission vérité, réconciliation et réparations et qu'elle reprenne ses efforts en vue de l'adoption d'une nouvelle constitution reflétant les aspirations de son peuple.

74. Si des progrès ont été accomplis pour promouvoir la participation des femmes et des jeunes aux processus politiques et de paix, des obstacles structurels persistants, des ressources limitées et un soutien institutionnel insuffisant continuent d'entraver leur véritable inclusion. J'appelle à redoubler d'efforts pour garantir la participation pleine, égale et véritable des femmes et des jeunes à la prise de décision et à la consolidation de la paix. Des stratégies intégrées associant l'éducation, la formation professionnelle et la création d'emplois devraient être privilégiées afin d'élargir les possibilités et de favoriser la stabilité à long terme.

75. Le chômage des jeunes, les inégalités et l'insécurité continuent d'entraver la croissance inclusive. Relever ces défis exige une diversification économique audacieuse, la création d'emplois ciblée et un développement rural durable. Les 10 programmes phares dans les domaines de la sécurité alimentaire, des énergies renouvelables, de l'éducation et de l'emploi des jeunes dans le cadre de la stratégie intégrée des Nations Unies pour le Sahel sont autant d'orientations pour la transformation. J'exhorté les partenaires à assurer un financement complet et opportun et j'encourage le Mali et le Burkina Faso à suivre l'exemple du Niger dans le lancement de leurs programmes. J'ai conscience aussi que l'eau est une ressource stratégique pour la région et je salue les efforts déployés pour réformer les systèmes alimentaires et renforcer la résilience climatique.

76. Les chocs climatiques continuent d'exacerber l'instabilité dans la région. J'invite instamment les parties prenantes à adopter des approches intégrées qui associent l'adaptation au climat, le renforcement de la résilience et la prévention des conflits, veillent à une forte participation communautaire et accordent une attention particulière aux besoins des communautés vulnérables. Je demande également à la communauté internationale d'élargir l'accès au financement de l'action climatique pour les pays touchés et d'aligner ce soutien sur les priorités nationales de développement.

77. La situation humanitaire, en particulier au Sahel, reste désastreuse et des millions de personnes manquent de services essentiels. Les ressources diminuent au niveau mondial, et les besoins des plus vulnérables ne doivent pas être négligés. Je demande instamment aux partenaires internationaux de financer intégralement les appels humanitaires et de fournir une aide coordonnée et rapide. À cet égard, j'appelle également à la pleine mise en œuvre de la résolution [2601 \(2021\)](#) du Conseil de sécurité, qui souligne l'importance vitale de la protection de l'éducation dans les situations de conflit.

78. Le règlement de désaccords de longue date au cours des réunions de Genève marque une avancée significative dans la mise en œuvre complète de l'arrêt de la Cour internationale de Justice relatif au différend frontalier entre le Cameroun et le Nigéria. J'exhorté les deux parties à formaliser leurs engagements au moyen d'une feuille de route de mise en œuvre convenue d'un commun accord afin de guider les progrès au cours de cette phase critique.

79. L'Organisation des Nations Unies reste fermement déterminée à promouvoir la paix et la gouvernance démocratique en Afrique de l'Ouest et au Sahel. Je remercie la CEDEAO, l'Union africaine et tous les partenaires régionaux pour leur collaboration continue avec l'UNOWAS, et j'exprime ma profonde gratitude au Représentant spécial, au Coordinateur spécial pour le développement au Sahel, à l'UNOWAS et au personnel de la Commission mixte Cameroun-Nigéria pour leur dévouement.